

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 27 janvier 2017

Population stable

Villeret comptait 934 habitants au 31 décembre 2016, 452 hommes (-10) et 482 femmes (+11), soit un habitant de plus qu'à fin décembre 2015. Les Suisses sont au nombre de 789 et les étrangers 145. Nous comptons 32 personnes de France, 27 du Portugal, 16 d'Italie, 15 d'Espagne, 8 de Thaïlande, 6 de Belgique, 6 de Pologne, 5 du Brésil, 4 du Liban et 26 d'autres pays.

Bureau de vote

Mesdames Alves Martins Sónia, Murgo Sabine et Tonna Aurélie ainsi que Monsieur Moro Luca vont faire partie du bureau de vote lors de la votation du dimanche 12 février 2017.

Joyeux anniversaire

Une délégation du Conseil municipal composée du maire et de l'administratrice des finances, a rendu visite à Madame Jacqueline Rätz afin de lui apporter les meilleurs vœux de l'exécutif, à l'occasion de son 90^e anniversaire, fêté le samedi 14 janvier dernier.

Procès-verbal de l'assemblée

Suite à sa publication dans la Feuille d'avis du district de Courtelary du 16 décembre dernier, le procès-verbal de l'assemblée communale du 5 décembre 2016 a été corrigé à deux endroits pour répondre à la demande d'un citoyen. Ce procès-verbal corrigé peut être consulté au bureau communal, jusqu'au 16 février 2017, durant les heures d'ouverture. La mise en dépôt public de ce procès-verbal n'ayant pas rencontré d'opposition le Conseil municipal a approuvé ce document lors de sa séance du lundi 23 janvier 2017.

Délégations

M. Bruno Lemaitre représentera la commune lors de l'assemblée générale de la Fanfare de Villeret le samedi 28 janvier 2017 à Villeret. M. Thierry Sartori représentera les autorités communales à l'occasion de l'assemblée générale de la Société coopérative de ravitaillement en eau du Sergent, le vendredi 10 février 2017.

Le Conseil municipal

Villeret, le 24 janvier 2017

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch